

attendirent jusqu'à l'année suivante pour donner leur avis, ordonna qu'à l'avenir on ne se servirait plus de l'astronomie des Mahométans, et qu'on lui substituerait celle d'Europe, sous le titre de *Si-lin-sin-fa*¹ ». Le P. Schall mourut à Pe King le 15 août 1666.

Tribunal
des Mathématiques.

C'était parmi les membres de la mission portugaise qu'était choisi le Président du « Tribunal des Observations astronomiques » *K'in t'ien kien*, que les missionnaires désignaient sous le nom de « Tribunal des Mathématiques ». Ce Tribunal, nous dit le P. HOANG, comprenait : Un « Intendant suprême » ordinairement choisi parmi les Princes *Ts'in wang*, portant le titre de *Kouan-li-k'in-t'ien-kien-che-wou-ta-tch'en* ; deux « Présidents » appelés *K'in-t'ien-kien-kien-tcheng*, l'un mandchou et l'autre européen ; deux « Vice-présidents », *Kien-fou*, mandchou et chinois, et deux « Assesseurs », *Tsouo-yeou-kien fou*, tous deux européens. Il y a en outre 190 employés pour le travail du Tribunal. » Le R. P. SERRA, Portugais, de la Congrégation de la Mission, de nom chinois *Kao cheou k'ien*, qui quitta le Tribunal la 17^e année de la période TAO KOUANG (1837), fut le dernier Européen qui y fut employé.

Depuis le P. Adam SCHALL, la place du président chinois était occupée par un Européen ; on y avait vu entre autres le P. SCHRECK (TERENZ), le P. Ferdinand VERBIEST, le P. Thomas GRIMALDI, le P. Ignace KÖGLER, etc. « Les Missionnaires astronomes ne composent ni les uns ni les autres les éphémérides, écrit le P. Amiot à Bertin. Ils ne sont point chargés de calculer pour les Chinois. Leur emploi consiste à revoir les calculs purement astronomiques des Chinois, et à en corriger les erreurs, s'il s'en trouve. Les appointements ou les gages que l'empereur leur donne sont attachés au degré de mandarinat dont ils sont décorés... Comme les premiers Européens qui ont été admis dans le Tribunal d'Astronomie qui est à Pe King étaient de la mission portugaise, qui était alors la seule, c'est la mission portugaise qui a fourni jusqu'à présent des astronomes à ce même tribunal. »

1. MAILLA, XI, p. 41.